

ARRÊTÉ N° 2024 - 085

**portant inscription au tableau d'avancement au grade de syndic des gens de mer principal
2^e classe au titre de l'année 2025**

**Le Ministre délégué auprès de la ministre du Partenariat avec les territoires et de la
Décentralisation, chargé de la Mer et de la Pêche,**

Vu le code général de la fonction publique, notamment le titre II du livre V de la partie législative ;

Vu le décret n°2000-572 du 26 juin 2000 portant statut particulier du corps des syndics des gens de mer ;

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

Vu l'arrêté du 3 décembre 2024 fixant les taux de promotion dans les corps du ministère du partenariat avec les territoires et de la décentralisation et du ministère de la transition écologique, de l'énergie, du climat et de la prévention des risques pour l'année 2025 ;

Vu les lignes directrices de gestion relatives aux parcours professionnels et aux promotions du ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, du ministère de la transition énergétique et du secrétariat d'État chargé de la mer en vigueur pour la campagne de promotions de l'année 2025 ;

Considérant que le nombre de postes à pourvoir au tableau d'avancement dans le grade de syndic des gens de mer principal 2^e classe au titre de l'année 2025 est fixé à 4.

ARRÊTE

Article 1^{er} :

Les quatre agents dont les noms figurent dans le tableau annexé au présent arrêté sont inscrits au tableau d'avancement pour l'accès au grade de syndic des gens de mer principal 2^e classe au titre de l'année 2025.

Article 2 :

La directrice des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait, le

Pour le ministre et par délégation,
L'adjoint à la sous-directrice des personnels d'encadrement
et à statuts particuliers

Philippe MARCASSUS

Annexe à l'arrêté n° 2024 - 085

Tableau d'avancement pour l'accès au grade de *syndic des gens de mer principal 2e classe*

Au titre de l'année 2025

Civilité	Nom	Prénom
M.	CHUISNARD	Olivier
Mme	DUMAS	Coline
M.	IBRAHIM BACAR	Deba-Hichamm
Mme	MARA	Catherine